



Ane du Poitou dit « Bourayoux »,
sans date.
Arch. dépt. des Deux-Sèvres.

L'âne du Poitou et l'élevage mulassier

Un document vieux de trois siècles

« Il se trouve dans le Haut-Poitou des « animaux » qui sont presque aussi hauts que les plus grands mulets, mais d'une figure différente. Ils ont presque tout le poil long d'un demi-pied [16 cm] sur tout le corps ; les boulets, les jambes et les jarrets presque aussi larges que les chevaux de carrosses. On les tient à l'écurie séparément, dans des espèces de loges, attachés à des chaînes de fer ; on ne les fait sortir que pour saillir les juments [...] On ne les ferre jamais et ils portent la corne longue d'un pied, ce qui est très difforme.

Il y a 10 à 12 ans qu'ils étaient d'un prix excessif en Poitou. Il s'en est vendu jusqu'à 500 écus pièce [2 500 livres]. Présentement, les plus beaux ne passent pas 8 à 900 livres, lorsqu'ils sont éprouvés et reconnus bons ; si ce n'est quelques-uns que les gardes-étalons à qui ils appartiennent estiment encore 1 200 livres, à cause de leur hauteur, de l'épaisseur et de la largeur de leurs jarrets, la hauteur toute seule ne suffisant pas pour en relever le prix. [...] Ceux de poil noir sont les plus estimés ; les gris sales sont les moins recherchés. La cherté de ces « animaux » vient principalement de la difficulté qu'il y a de les élever jusqu'à 3 ans, n'y en ayant pas le quart qui arrivent à cet âge ; mais aussi, cet âge passé, ils vivent et servent jusqu'à 25 et 30 ans.[...] Il y a des gardes-étalons qui ont 5 ou 6 de ces « animaux », dont chacun peut servir 100 juments pendant le temps d'une monte. Ils ne commencent à les faire servir qu'à l'âge de 4 ans. Ils sont tous d'un très grand entretien, car pour les bien conserver on leur donne jusqu'à 3 boisseaux d'avoine par jour pendant le temps de la monte. »

Origine du baudet et de la mule du Poitou

Ce document de 1717 se suffirait à lui-même, car il aborde tous les aspects de l'élevage asin en Poitou jusqu'au XX^e siècle. Réputés « des plus grands et plus forts du royaume », les ânes de la « grande espèce » peuvent atteindre 1m30 à 1m50 au garrot — au lieu de 0m90 pour l'âne commun — et pesaient 400 kilos au XIX^e siècle. Certains, dits « bourailloux » ou « guenilloux », portent un pelage hirsute aux larges plaques de poils feutrés. Les « ânes du Mirebalais » ont été vantés par Rabelais dès le XVI^e siècle.

D'où peut bien venir cette « aristocratie » des ânes du Poitou, égarée à la limite nord de l'espèce asine en Europe, d'où l'abondance du pelage ? Sans doute d'une longue sélection, naturelle ou non. Le sud-est des Deux-Sèvres pourrait bien être, d'ailleurs, un des foyers originels de la race. C'est là — où des « asineries » maintiendront la race jusqu'au XX^e siècle — qu'on trouve trois villages portant le nom d'Asnières (*Asinaria*), le principal dans le *pagus* de Brioux avant la fin du VII^e siècle ; les deux autres à Sainte-Soline et à Saivre, aux portes de Saint-Maixent. Justement, en 1121, l'abbé du lieu, donnant à bail sa villa de Gascougnolle, près de Mougou, fournissait « deux bœufs, [...] quarante moutons », mais aussi « deux ânes ».

Étaient-ce bien déjà des ânes de « la grande espèce » ? La réputation des mules du Poitou avait déjà, en fait, franchi les Alpes, car dès le X^e siècle un prélat italien, du nom de Léon, demandait au comte de Poitou Guillaume IV, l'envoi d'une mule magnifique (*mulam mirabilem*). La technique de l'hybridation mulassière aurait été apportée en Gaule par les Romains, mais les Pictaves les ont-ils bien attendus ? En effet, leurs baudets, d'une taille hors du commun, pouvaient être accouplés avec les grandes juments de la race poitevine, mâtinée de sang hollandais au XVII^e siècle, race longtemps jugée seule digne des services du baudet. Ces juments donnaient naissance, deux fois sur trois, à des mules de grande taille et souvent de couleur noire comme leurs deux parents. Pour ne pas perdre une année, chaque jument était ensuite couverte par le cheval-étalon. Dans les fermes, selon Dupin, la naissance d'un poulain était « un sujet d'affliction », mais celle d'une mule était « fêtée bien autrement que celle du fils aîné » ! Au bout d'un an, les poulains mâles étaient d'ailleurs revendus : on ne gardait que les futures juments mulassières. Elles ne tireraient jamais la charrue. Seuls, les bœufs de Gâtine ou d'Auvergne étaient faits pour cela.

60

Élevage des chevaux ou des mulets ?

Longtemps, le gouvernement royal n'a aucunement soutenu cet élevage mulassier, indigne des gentilshommes. Les foires de Niort écoulaient, pour la « remonte » des régiments de cavalerie, des milliers de chevaux, venant surtout de Saintonge et du Bocage bas-poitevin (vendéen). Les paysans du Poitou méridional se refusant, eux, à l'élevage chevalin, vers 1770 encore, M. Bertin, directeur des Haras royaux, menaçait de « faire couper tous les baudets du Poitou » ! Un « vieux règlement » interdisait déjà, sans succès, aux « propriétaires de juments au-dessus de 4 pieds (1m30) de les mener aux bourriquets ». La production de chevaux restait prioritaire. Peu après, M. de Polignac acheta enfin 3 200 livres, pour le haras de Saint-Maixent, un baudet à un éleveur de Beaussais, en le laissant sur place, par précaution. En fait, dès le XVI^e siècle, des mulets sont achetés pour des campagnes de guerre : il fallait désormais transporter à dos d'animal les couleuvrines, les munitions, les boulets et la poudre à canon. Les foires de Niort et de Fontenay, alors fréquentées par des marchands languedociens, dauphinois et même espagnols ou italiens, n'auraient-elles pas contribué, elles aussi, à faire connaître le mulet poitevin ? Ce n'est pas seulement sa taille (1m60 et 600 kilos), qui militait en faveur de la mule du Poitou, mais sa très grande sobriété, sa longévité et son pied très sûr dans les sentiers montagneux. Il est vrai que cet animal hybride avait un vice rédhibitoire : son

infertilité. Mais c'était un formidable atout pour les possesseurs d'une jument. Le paysan poitevin, bichonnant une mule jusqu'à trois ou quatre ans avant de la vendre, préférerait par contre vendre à un an ou deux, et à prix réduit de 40 %, ses muets mâles. Le mulet entier est moins docile qu'une mule car, « impropre à produire, il en a la fantaisie ».

Eugène Ayraut,
De l'industrie Mulassière en Poitou, Niort : Clouzot.
Paris : Librairie agricole, 1867.
Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers.



Les haras mulassiers

Vers 1660-1720, certains haras de chevaux, comme ceux de Souvigné et d'Exireuil, proposent les services de trois baudets. En 1742, il y avait 83 juments à Thorigné, 130 à Prailles en 1742, 119 à Exoudun en 1747... Depuis 1729, l'intendant de Poitiers se tient enfin au courant de la production mulassière. En 1765, d'ailleurs, une grave épizootie décime les baudets. En 1772 aura lieu en Haut-Poitou (Vienne, Sud-Deux-Sèvres et Gâtine), la « première visite » officielle des haras de baudets. Or, à cette date, les garde-étalons sont au nombre de 84 dans la région concernée — plus une douzaine au moins en Bas-Poitou, dans la plaine de Fontenay. On compte en plus douze « garde-haras », trois par élection. Quant aux baudets reproducteurs, ils atteignent le total de 343, soit 4 à 7 par « atelier » ! L'importance de tels chiffres prouve à elle seule l'ancienneté de cet élevage du mulet, pratiqué même par des éleveurs de condition modeste. Son implantation est restée à peu près la même jusqu'au début du XX^e siècle. Il s'agit essentiellement du Sud-Deux-Sèvres actuel et de la Gâtine, mais aussi du Sud-Ouest de la Vienne (Vouillé, Lusignan, Couhé, Gençay, Civray, Charroux, Availles-Limouzine), avec quelques prolongements en Limousin (Bussière-Poitevine), en Angoumois (Confolens, Champagne-Mouton, Ruffec). Plus tard, cette zone s'étendra jusqu'au nord des Deux-Sèvres et de la Vienne, à la moitié sud de la Vendée et à la moitié nord de la Charente-Inférieure. Rien que dans les Deux-Sèvres, le nombre des haras mulassiers passe de 52 en 1772, à 81 en l'an IX (1801-1802), puis à 87 en l'an XIII (1805-1806). Le maximum semble atteint vers 1845.

Mais, déjà en 1867, un repli est patent, dans le Bocage bressuirais, puis en Gâtine. Finalement, en 1912, les Deux-Sèvres ne compteront plus que 42 haras et 201 baudets, puis en 1925, 22 haras et 75 baudets (arrondissements de Melle et Niort). La Vienne ne conserve alors que 12 haras (arr. de Civray), la Vendée que 5 (arr. de Fontenay) et la Charente que 3 (arr. de Ruffec). À la date de 1924, dans toute la région mulassière, il ne reste plus que 2 920 mules, 45 haras et 200 baudets environ. Mais on est tombé à une quarantaine de naissances de mules par an ! La race de l'âne du Poitou semble alors menacée d'extinction.

Affiche annonçant le concours d'animaux de la race mulassière du 3 au 7 juin 1874 à Niort, organisé par la Société centrale d'agriculture. Arch. dépt. des Deux-Sèvres.



Les foires aux mules

Il est essentiel de savoir que, du XVII^e au XIX^e siècle, les mules donnaient lieu à un commerce particulièrement actif. Dès 1698, un texte signale l'afflux de marchands « Auvergnats, Lionnois, Piedmontois et Savoyards ». En 1724, on précise que « le produit de la mulasse est d'un très considérable revenu en Poitou : il paie au Roi un quart des impositions qui s'y lèvent. Les marchands d'Auvergne les y achètent à neuf mois et les élèvent chez eux pour le Piémont et la Savoie. Les Bayonnais les achètent aussi à neuf mois et à deux ans et en font grand débit en Espagne. Les Dauphinois y font le même commerce en temps de guerre », époque où les mulets « sont plus chers » et « sont achetés pour le service des équipages de Sa Majesté et les troupes ». Ce trafic international va continuer jusqu'à la fin du règne de Napoléon III, donnant beaucoup d'animation et de richesse au Poitou.

Les marchands étrangers au pays faisaient le tour des foires campagnardes spécialisées, celles de Champdeniers (8 dans l'année), de Sainte-Néomaye (6), de Saint-Romans-les-Melle, de Celles-sur-Belle, de Couhé... Les très importantes foires généralistes de Niort écoulaient aussi de nombreux mulets : il s'en est vendu pour 100 000 livres, puis 50 000, 100 000 et finalement 225 000 entre février 1777 et février 1778 ! Plus tard, les marchands nantais expédieront des

centaines de mules vers les colonies françaises, d'Afrique, de Madagascar et de Guyane. Vers 1895, les foires vont péricliter à cause, en partie, du porte-à-porte des marchands, qui leur enlevait tout intérêt en achetant à l'avance les meilleures bêtes. L'apparition des chemins de fer, notamment dans la région au milieu du XIX^e siècle, est finalement la cause principale de la disparition des foires et de la majorité des mules.

Le sauvetage d'une race unique au monde

Non seulement les foires, mais la production des mules, se sont effondrées, en effet, dès la fin du XIX^e siècle. Surtout après la crise du phylloxéra, les paysans de la région productrice ont dû se tourner vers l'élevage laitier, devenu plus rémunérateur. Cependant, pendant la « Grande Guerre » de 1914-1918, chaque régiment d'infanterie disposait encore d'un effectif de 380 mulets, pour le transport jusqu'aux tranchées des munitions, des mines et des mortiers, par exemple.... La Seconde Guerre mondiale va achever leur massacre.

Aurait-on pu, de toute façon, remplacer ces mules ? Il ne restait en 1977 que 44 ânes de race poitevine pure dans tout le Poitou-Charentes et Vendée ! Une élève-vétérinaire, Annick Audiot, a réussi à alerter les autorités compétentes et à collaborer à un programme de sauvetage, après la création de l'Asinerie expérimentale de Dampierre-sur-Boutonne. Avec 132 ânes en 1999, tout danger de disparition est maintenant écarté. La race du baudet du Poitou méritait bien de survivre, quand on mesure les services rendus à notre région !

André Benoist
Docteur en histoire moderne,
Université de Poitiers,
professeur d'histoire géographie honoraire